

# MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DU SCHÉMA DE L'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL



**Restaurants  
Canada**

The voice of foodservice | La voix des services alimentaires

*Dans le cadre de la consultation publique sur le *Projet de schéma  
d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal**

Le 7 novembre 2014

Restaurants Canada est heureux de participer à la consultation publique sur le *Projet de schéma de l'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* par la présentation du présent mémoire.

En tant qu'acteur de développement et de vitalité économique pour les villes et arrondissements, Restaurants Canada souhaite ainsi contribuer au dialogue quant à l'aménagement du territoire sur l'île de Montréal. Le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération peut avoir un impact sérieux sur le développement des acteurs économiques si leurs besoins ne sont pas pris en considération. C'est donc dans l'espoir de l'atteinte d'objectifs communs de développement et d'amélioration de la qualité des milieux de vie que Restaurants Canada participe à cette consultation publique.

Ainsi, Restaurants Canada souhaite soumettre les propositions suivantes à la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal :

*Que les arrondissements et les villes de l'agglomération :*

*Considèrent comme une priorité le développement des acteurs économiques générant des retombées positives pour la collectivité.*

*Consultent systématiquement les acteurs de développement économique, lorsque ceux-ci proposent un avis sur le développement urbain.*

*Qu'une recherche sincère de solutions mutuellement acceptables soit mise en place lors du développement de plans ou de règlements d'urbanisme pouvant affecter le développement des acteurs économiques d'importance, tels que les restaurateurs*

## **Qui est Restaurants Canada?**

Restaurants Canada est une association nationale représentant les chaînes de restauration et l'industrie des services alimentaires auprès des divers paliers de gouvernement. L'organisation participe à la promotion d'une industrie forte, créatrice d'emplois et d'investissements et offrant un éventail diversifié de choix culinaire aux communautés dans lesquelles elle est présente.

Restaurants Canada se veut un leader quant à la sécurité alimentaire, l'information nutritionnelle, la prévention des allergies alimentaires, la formation professionnelle, etc. L'organisation est aussi une ressource incontournable pour ses membres en matière d'informations, de recherches et d'analyses politiques et économiques propres à l'industrie de la restauration.

Autrefois connue sous le nom de l'Association canadienne des restaurants et plus tard comme l'Association canadienne des restaurants et des services alimentaires, l'organisation s'est offert un nouveau nom, celui de Restaurants Canada, pour souligner ses 70 ans d'activités au service de l'industrie.

Les membres de l'association sont principalement les grandes chaînes de restauration telles que Tim Hortons, McDonald's, La Cage aux Sports et Les Rôtisseries St-Hubert, pour ne nommer que celles-là, ainsi que les restaurants, les bars, les services de traiteur, les institutions et leurs fournisseurs.

## **L'industrie de la restauration, un moteur d'activité économique**

Au Québec, l'industrie de la restauration, qui compte quelque 20 300 restaurants, génère à elle seule 3,7 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui représente une valeur économique annuelle de 13 milliards de dollars.

Le secteur de la restauration est aussi sans contredit un acteur significatif d'activités et de développement économiques au Québec de par les nombreux emplois qu'il génère. En effet, sur l'ensemble du territoire québécois, ce sont 265 000 emplois directs et 60 000 emplois indirects qui sont générés par l'industrie, ce qui représente 6,4 % de la main-d'œuvre totale au Québec. Plusieurs milliers de ces emplois se trouvent d'ailleurs dans les différents arrondissements et villes de l'agglomération de Montréal.

De plus, cette dernière permet, dans une grande proportion, à des groupes en situation plus précaire parmi la population, soit les étudiants, les retraités et les personnes nouvellement arrivées au pays, d'occuper un emploi.

Par ailleurs, nous devons rappeler qu'au quotidien, approximativement 3 millions de personnes fréquentent les restaurants québécois. Face à ces chiffres probants, il ne fait nul doute que l'industrie de la restauration est incontournable dans le portrait économique, tant au niveau local que dans l'ensemble du Québec.

Non seulement l'industrie génère-t-elle une activité économique importante, mais elle redonne aussi aux communautés dans lesquelles elle est présente. En 2011 par exemple, ce ne sont pas moins de 55 millions de dollars qui ont été réinvestis dans les communautés locales pour des équipes de sport amateur, des organismes caritatifs, etc.

### **L'importance du dialogue**

Restaurants Canada est heureux de pouvoir profiter de l'occasion qu'offre la consultation publique sur le *Projet de schéma de l'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* pour déposer ce mémoire et ainsi entamer un dialogue constructif avec la Commission permanente sur le schéma de l'aménagement et de développement de Montréal.

Par exemple, il va sans dire que la question de l'inclusion des services à l'auto dans la planification urbaine est un dossier qui mérite d'être discuté par l'ensemble des parties prenantes s'intéressant tant au développement économique des villes et arrondissements de Montréal qu'à l'aménagement du territoire, puisqu'ils sont intrinsèquement liés.

Récemment confrontés aux nouveaux règlements adoptés successivement dans les arrondissements Saint-Laurent et Rosemont-La-Petite-Patrie interdisant sans exception l'inclusion de nouveaux services à l'auto dans la réalisation de projets de restauration, nous sommes à présents particulièrement sensibles à l'atteinte d'une compréhension commune des enjeux urbanistiques. Aussi, la volonté manifestée par d'autres arrondissements et villes d'étudier des possibilités semblables fait en sorte que Restaurants Canada souhaite aujourd'hui réitérer la nécessité d'entretenir un dialogue ouvert avec tous les acteurs concernés.

En effet, nous nous préoccupons du message lancé par le refus de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie d'entendre les acteurs concernés par son nouveau règlement interdisant les nouveaux services à l'auto sur son territoire. Un aménagement du territoire et un développement durable de ce dernier à l'image des valeurs des citoyens et des acteurs de développement économique ne peuvent être accomplis que par une ouverture aux idées complémentaires, un dialogue constructif et une relation de confiance. Les instances décisionnelles des arrondissements et des villes doivent se faire partenaires des acteurs de vitalité économique.

Ainsi, nous espérons que cette consultation publique sera l'occasion d'entamer un dialogue avec les arrondissements et les villes quant à la possibilité de travailler main dans la main pour le développement économique et l'amélioration de la qualité de vie des collectivités.

### **Oui à l'aménagement urbain, mais aussi dans une perspective de développement économique**

En tant que joueur important dans le développement des collectivités, Restaurants Canada a un intérêt particulier pour les enjeux de nature économique, mais aussi pour ceux relevant de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, qui ne sont évidemment pas sans avoir de conséquences sur l'ensemble de nos activités.

### **Les services au volant, aussi synonyme de vitalité économique et d'accessibilité aux services**

C'est ainsi que l'enjeu de l'inclusion des services au volant dans la planification urbaine intéresse grandement notre organisation. Dans la foulée de la remise en question de leur présence dans certains arrondissements et villes de l'agglomération de Montréal et plus récemment, de leur interdiction dans les arrondissements Saint-Laurent et Rosemont-La-Petite-Patrie, Restaurants Canada est très inquiet des impacts négatifs que cela pourrait avoir auprès de certains clients ainsi qu'en terme d'emplois.

Le service à l'auto représente souvent, pour les restaurateurs, de 40% à 50% de leur chiffre d'affaires, une part non négligeable dans les opérations des restaurants qui peut même devenir déterminante dans la viabilité d'un projet de



restauration. L'affluence au service à l'auto est ainsi synonyme d'emplois supplémentaires, entre autres durant certaines heures de la journée comme la nuit où le service à l'auto est parfois le seul service disponible. Les interdire se traduirait par conséquent par l'abolition de postes dans certains restaurants, emplois à temps partiel qui sont d'ailleurs souvent occupés par des jeunes. Restaurants Canada est aussi d'avis que l'interdiction de construire un service à l'auto rattaché à un restaurant mettrait en péril l'ouverture de nouveaux restaurants, considérant la part importante de revenus dont ceux-ci seraient privés, et nuirait à la création de nouveaux emplois dans la communauté.

Il est important de souligner qu'une interdiction de ce type peut aussi affecter gravement les conditions favorables à l'investissement dans la rénovation de restaurants existants. Dans la perspective où ces derniers ne pourraient s'adjoindre un nouveau service à l'auto ou si les services existants n'étaient pas protégés par une clause de droits acquis, l'investissement dans le maintien d'un restaurant pourrait alors être jugé non viable.

Cet impact négatif de l'interdiction des services à l'auto pourrait par ailleurs aller à l'encontre de l'objectif de favoriser la proximité entre les milieux résidentiels et les milieux d'emploi soutenu dans le *Projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* en retirant des possibilités d'emplois dans les communautés.

De plus, le service à l'auto représente un service apprécié des clients, voire parfois même nécessaire comme c'est le cas pour les personnes à mobilité réduite, particulièrement en période hivernale. Il s'agit aussi d'une option pouvant faciliter grandement les déplacements des familles. L'accès au service à l'auto s'avère, dans certaines situations, une option sécuritaire comme c'est le cas la nuit ou dans de mauvaises conditions climatiques. Finalement, en plus de retirer un service aux clients, l'interdiction de construire de nouveaux services au volant dans les restaurants nuirait grandement à la possibilité de croissance économique de ceux-ci.

## Conclusion

Somme toute, Restaurants Canada souhaite réitérer le rôle de premier plan que jouent non seulement les restaurants, mais plus particulièrement les services à l'auto, dans la vitalité et le développement économique des arrondissements et des villes et qui s'inscrit parfaitement dans le *Projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal*. L'organisation espère aussi que la recommandation suivante qu'elle fait à la Commission permanente sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal sera entendue comme une volonté de partenariat. Dans ce sens, Restaurants Canada suggère donc :

*Que les arrondissements et les villes de l'agglomération :*

*Considèrent comme une priorité le développement des acteurs économiques générant des retombées positives pour la collectivité.*

*Consultent systématiquement les acteurs de développement économique, lorsque ceux-ci proposent un avis sur le développement urbain.*

*Qu'une recherche sincère de solution mutuellement acceptable soit mise en place lors du développement de plans ou de règlements d'urbanisme pouvant affecter le développement des acteurs économiques d'importance, tels que les restaurateurs*